



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Procuration : 2
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-113-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.13 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2541-6 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, le conseil municipal propose de désigner M Valentin SCHOPP

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** M Valentin SCHOPP comme secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-114-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Procurations : 2
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.14 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10.02.2026

Le procès-verbal de la séance du 10 FEVRIER 2026 a été approuvé.

**Adopté à 12 VOIX POUR dont 2 procurations
2 ABSTENTIONS (Julien BORNERT, Anne PISTIEN)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-115-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Procurations : 2
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.15 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20.03.2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 a été approuvé.

**Adopté à l'unanimité,
Dont 2 procurations**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-116-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Procuration : 2
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.16 INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24 ;

Considérant que lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du maire, sont fixées par délibération. Cette délibération intervient dans les trois mois suivant l'installation du conseil municipal ;

Considérant la séance d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026 constatant l'élection du maire et des 2 adjoints

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximums fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de 1437 habitants au 1^{er} janvier 2026, le taux maximal de la fonction publique du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 55.7 %

Considérant que pour une commune de 1437 habitants au 1^{er} janvier 2026, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 21.38 %

Considérant que le montant de l'enveloppe globale indemnitaire autorisée est de :

TAUX MAXIMAL AUTORISE	
Indemnité du Maire	55.7 %
Indemnités des adjoints	21.38% * 4 (<i>nombre maximal théorique d'adjoint</i>)
Total de l'enveloppe globale autorisée	141.22 %

Considérant que l'article L.2123-24-1 III du CGCT autorise la commune, quelle que soit sa population, à verser des indemnités de fonction aux conseillers municipaux auxquels le maire accorde des délégations de fonction, sans toutefois que le montant total des indemnités versées à l'ensemble des élus ne dépasse l'enveloppe indemnitaire globale autorisée

Vu que les délégations de fonctions seront accordées par arrêté municipal aux conseillers délégués qui sont les suivants :

- Annabelle DECHAUX
- Georges SPANO
- Julie RAYMOND
- Alexandre SCHNEPP
- Christine ALLAYS
- Thierry GANGLOFF
- Vanessa KAUFMANN
- Valentin SCHOPP
- Aurélie GONCALVES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE DE :

- Fixer l'indemnité du maire à 55.7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- Fixer les indemnités pour chacun des 2 adjoints ayant reçu délégation de fonction à 21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- Verser des indemnités à 9 conseillers municipaux titulaire d'une délégation de fonction du maire, à hauteur de 4.75 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,

L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue par l'article L2123-24 Code général des collectivités territoriales.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Un tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est annexé à la présente délibération.

**Adopté à 12 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Anne PISTIEN)
1 CONTRE (Lily BILGER)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire

ANNEXE- TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DES ÉLUS DE LA COMMUNE

Accusé de réception en préfecture 067 246704402 20260414 2026 116 DE Date de télétransmission : 15/04/2026 Date de réception préfecture : 15/04/2026			
	Nom	TAUX MAXIMAL AUTORISE	INDEMNITE ALLOUEE EN %
Maire	Julien BORNERT	55.7 %	55.7 %
1ere adjointe	Isabelle MOURER	21.38%	21.38 %
2 ^{ème} adjoint	Philippe GUTH	21.38 %	21.38 %
Conseiller délégué	Annabelle DECHAUX		4.75 %
Conseiller délégué	Georges SPANO		4.75 %
Conseiller délégué	Julie RAYMOND		4.75 %
Conseiller délégué	Alexandre SCHNEPP		4.75 %
Conseiller délégué	Christine ALLAYS		4.75 %
Conseiller délégué	Thierry GANGLOFF		4.75 %
Conseiller délégué	Vanessa KAUFMANN		4.75 %
Conseiller délégué	Valentin SCHOPP		4.75 %
Conseiller délégué	Aurélie GONCALVES		4.75 %
Total de l'enveloppe globale autorisée		141.22 % (21.38% * 4 (<i>nombre maximal théorique d'adjoint</i>))	141.22 %



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-117-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Procuration : 2
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.17 DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONSENTIE AU MAIRE

L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au maire certaines de attributions de cette assemblée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE** délégation au maire, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants mentionnés à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- ♣ De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- ♣ De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- ♣ De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- ♣ De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- ♣ De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- ♣ D'accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés ni de conditions ni de charges ;
- ♣ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

- ♣ De fixer les rémunérations et régler les frais d'honoraires et des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- ♣ De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;
- ♣ De fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme ;
- ♣ D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L 211-2 au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- ♣ D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants.
- L'ensemble des juridictions administratives, tant en première instance qu'en appel ou en cassation, en excès de pouvoir comme en plein contentieux, au fond comme en référé,
- L'ensemble des juridictions judiciaires, tant en première instance qu'en appel ou en cassation, et notamment pour se porter partie civile par voie d'action et d'intervention et faire prévaloir les intérêts de la commune devant les juridictions pénales ;
- Les juridictions spécialisées et les instances de conciliation ;
- ♣ D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du Code de l'urbanisme ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles. La délégation permet la signature de l'acte authentique.
- ♣ De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;
- ♣ De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;
- ♣ D'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.
- ♣ De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions ;
- ♣ De procéder sans limite au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;
- ♣ D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

En cas d'empêchement du maire, les délégations accordées seront exercées par un adjoint dans l'ordre des nominations.

**Adopté à 13 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Lily BILGER)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 12
Procuration : 2
Conseillers votants : 14
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-118-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.18 DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Il est rappelé que conformément à l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale ».

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT).

Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Il est proposé au conseil municipal de créer les commissions communales suivantes :

- Commission des finances
- Commission de l'urbanisme

Document transmis en préfecture
067-216701193-20260414-2026-118-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du Code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de créer 2 commissions communales, à savoir :
 - ✓ Commission des finances
 - ✓ Commission de l'urbanisme
- **ARRETE** la composition de chaque commission comme suit :

✓ **Commission des finances :**

Vice-Président : Philippe GUTH

Membres : Julien BORNERT, Aurélie GONCALVES, Isabelle MOURER, Lily BILGER

✓ **Commission de l'urbanisme**

Président : Julien BORNERT, le Maire

Membres : Anne PISTIEN, Philippe GUTH, Vanessa KAUFMANN, Alexandre SCHNEPP, Annabelle DECHAUX

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-119-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

Guy SOMME a rejoint la séance à 19h25 et a pris part au vote

2026.19 DESIGNATION DES COMITES CONSULTATIFS

Considérant que les comités consultatifs sont des instances de concertation associant des habitants, des représentants d'associations et/ou des acteurs locaux, chargées d'émettre des avis et de formuler des propositions sur des questions d'intérêt communal, sans pouvoir décisionnel,

Considérant l'intérêt de favoriser la participation citoyenne et d'associer les acteurs du territoire à la réflexion sur les politiques communales,

Considérant la volonté de la commune de mettre en place des espaces d'échanges et de concertation sur différentes thématiques, par exemple, cadre de vie, vie associative et culturelle, environnement et développement durable etc.

Chaque comité consultatif est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire, et peut être composé :

- D'élus du conseil municipal
- De représentants d'associations locales
- D'habitants de la commune
- Et le cas échéant, de toute personne qualifiée ou experte dans le domaine concerné.

Il est proposé au conseil municipal de créer les comités consultatifs suivants :

- Comité consultatif « Travaux »
- Comité consultatif « Multigénérationnel, Jeunesse et Sport »
- Comité consultatif « Animation, activité et culture »
- Comité consultatif « Communication et média »

Après appel à candidature, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de créer 4 comités consultatifs aux thématiques ci-énoncés,
- **ARRETE** la composition de chaque comité consultatif comme suit :
 - ✓ **Comité consultatif « Travaux »**
Président : Annabelle DECHAUX
Membres élus : Julien BORNERT, Philippe GUTH, Alexandre SCHNEPP,
Membres extérieurs : Thomas HAEMMERLE, Michel ZIMMER, Michel BORNERT, Gérard MORIN
 - ✓ **Comité consultatif « Multigénérationnel, Jeunesse et Sport »**
Président : Valentin SCHOPP
Membres élus : Georges SPANO, Christine ALLAYS (référent aîné), Aurélie GONCALVES
Membres extérieurs : Thomas HAEMMERLE, Claudine GILLIG, Christophe LEMAIRE, Eliane BORNERT, Alexandre SCHMITT
 - ✓ **Comité consultatif « Animation, activité et culture »**
Président : Julie RAYMOND
Membres élus : Julien BORNERT, Anne PISTIEN, Thierry GANGLOFF, Christine ALLAYS
Membres extérieurs : Patrick PFISTER, Daniel BARTH, Grégory GONCALVES, Anne GARAU, Isabelle LEBRUN, Bettie MORIN, Fanny BONNAUDET, Mickael ABILY
 - ✓ **Comité consultatif « Communication et média »**
Président : Isabelle MOURER
Membres élus : Aurélie GONCALVES, Georges SPANO, Christine ALLAYS, Valentin SCHOPP, Vanessa KAUFMANN
Membres extérieurs : Eliane BORNERT, Christine BARTH, Philippe FRITZ, Silvia DELLA CONTRADA, Isabelle LEBRUN

**Adopté à 14 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Guy SOMME)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-120-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.20 DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES CAO)

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

NB : *il est voté au scrutin secret pour les nominations, sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. [L 2121-21](#)).*

Toutefois, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, ou si une seule liste a été présentée après appel à candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire (art. L 2121-21 du CGCT).

Une seule liste est déposée composée de :

- ✓ **TITULAIRE** : Annabelle DECHAUX, Philippe GUTH, Lily BILGER
- ✓ **SUPPLEANT** : Alexandre SCHNEPP, Isabelle MOURER, Anne PISTIEN,

067-216701193-20260414-2026-120-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Les nominations de cette liste a pris effet immédiatement.

- Sont élus à la commission d'appel d'offres :

MEMBRES TITULAIRES :

- Annabelle DECHAUX
- Philippe GUTH
- Lily BILGER

MEMBRES SUPPLEANTS

- Alexandre SCHNEPP
- Isabelle MOURER
- Anne PISTIEN

**Adopté à 14 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Guy SOMME)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-121-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.21 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Cette commission doit être installée dans un délai de deux mois à compter de l'installation du conseil municipal.

La durée de leur mandat est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les 6 commissaires titulaires ainsi que les 6 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques, sur une liste de contribuables dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de soumettre la liste des contribuables suivants, susceptible de composer la nouvelle commission communale des impôts directs :

Catégorie des contribuables	Commissaires titulaires	Commissaire suppléants
TH	Philippe GUTH 15 rue général Leclerc 67550 ECKWERSHEIM	Georges SPANO 5 Rue de Vincennes 67550 ECKWERSHEIM
	Anne PISTEN 23 rue du général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM	Vanessa KAUFMANN 4 Rue du canal 67550 ECKWERSHEIM
	Julie RAYMOND 6 Rue du général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM	Patrick PFISTER 2 Rue des Noyers 67550 ECKWERSHEIM
TFNB	Alexandre SCHNEPP 10B rue du cimetière 67550 ECKWERSHEIM	Arthur MOEBS 1 rue du Foyer 67550 ECKWERSHEIM
	Isabelle MOURER 4 Impasse de la mairie 67550 ECKWERSHEIM	Daniel BARTH 8B rue des fleurs 67550 ECKWERSHEIM
	Aurélié GONCALVES 11 rue du général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM	Michel BORNERT 4 rue d'Auteuil 67550 ECKWERSHEIM
TFB	Lily BILGER 9 rue du général Leclerc 67550 ECKWERSHEIM	Guy SOMME 3A rue de Niefern 67550 ECKWERSHEIM
	Annabelle DECHAUX 25 rue Longchamps 67550 ECKWERHEIM	Valentin SCHOPP 6 rue des charmillés 67550 ECKWERSHEIM
	Christine ALLAYS 8C rue du cimetière 67550 ECKWERSHEIM	Thierry GANGLOFF 4B rue du moulin 67550 ECKWERSHEIM
CFE	Pâtisserie JUNDT WURTZ 4 rue Albert Schweitzer 67550 ECKWERSHEIM	PEINTUR'ELLE 10 rue de Longchamp 67550 Eckwersheim
	SCEA SCHNEPP 14 rue Albert Schweitzer 67550 ECKWERSHEIM	ECKSPACE COIFFEUR 19 rue du Général Leclerc 67550 ECKWERSHEIM
	RESTAURANT L'OSTHOF 7 rue du général de Gaulle 67550 ECKWERSHEIM	RESTAURANT LA CHARRUE 1 rue du général Leclerc 67550 ECKWERSHEIM

**Adopté à 14 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Guy SOMME)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-122-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.22 – DESIGNATION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de renouveler les commissions de contrôle des communes.

Dans les communes dans lesquelles **2 listes** ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée (art. L 19) :

- de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ;
- de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2e liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

La commission de contrôle des listes électorales a deux missions :

- Elle s'assure de la régularité de la liste électorale, en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion
- Elle statue sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prise à leur égard par le Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** de désigner les membres suivants :

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-122-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception en préfecture : 15/04/2026

Liste 1 Eckwersheim ensemble aujourd'hui, pour demain

- Isabelle MOURER
- Aurélie GONCALVES
- Christine ALLAYS

Liste 2 Des projets tenus, une vision prolongée pour Eckwersheim

- Lily BILGER
- Anne PISTIEN

**Adopté à 14 voix pour dont 2 procurations
1 CONTRE (Guy SOMME)**

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-123-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.23 – DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Considérant que le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est un organisme national qui propose des prestations d'action sociale (aides, prestations, services, avantages) en faveur des agents des collectivités territoriales, contribuant à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail,

Considérant que l'adhésion de la commune au CNAS implique la désignation d'un délégué représentant la collectivité au sein de cet organisme,

Considérant la nécessité d'assurer le lien entre la commune, ses agents et le CNAS,

Le délégué est chargé notamment :

- De représenter la commune auprès du CNAS,
- De relayer l'information auprès des agents,
- De participer aux instances et échanges avec le CNAS,
- De veiller à la bonne mise en œuvre des prestations proposées.

Christine ALLAYS est candidate à ce poste.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'élire Chirstine ALLAYS comme déléguée au CNAS

Adopté à 14 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Guy SOMME)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-124-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.24 DESGINATION DU DELEGUE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET L'AISSAINISSEMENT

Considérant que le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement) est un établissement public de coopération chargé de la gestion des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et, le cas échéant, d'autres services liés à l'eau,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire (et éventuellement un suppléant) pour représenter la commune,

Alexandre SCHNEPP est candidat en tant que délégué titulaire

Thierry GANGLOFF est candidat pour la suppléance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'élire, Alexandre SCHNEPP, délégué titulaire au SDEA et Thierry GANGLOFF, suppléant

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-125-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

**2026.25 DESIGNATION DES DELEGUES AU S.I.V.U POUR L'ACTION SOCIALE DES COMMUNES
D'ECKWERSHEIM, LAMPERTHEIM, MUNDOLSHEIM ET VENDENHEIM**

Considérant qu'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est un établissement public de coopération entre communes ayant pour objet la gestion d'une compétence spécifique,

Considérant que le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale à l'échelle intercommunale (aides sociales, accompagnement des personnes âgées, actions solidaires, etc.),

Considérant que la commune est membre du SIVU en charge du CIAS et doit être représentée au sein de ses instances,

Considérant qu'il convient de désigner des délégués titulaires et suppléants au comité directeur du S.I.V.U pour l'action sociale des communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim.

Se proposent comme candidat titulaire : Isabelle MOURER, Christine ALLAYS et Lily BILGER

Se proposent comme candidat suppléant : Georges SPANO, Julie RAYMOND

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-125-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme délégués qui représenteront la commune au comité directeur du S.I.V.U :

TITULAIRE : Isabelle MOURER, Christine ALLAYS

SUPPLEANT : Georges SPANO, Julie RAYMOND

Adopté à 12 VOIX POUR

2 CONTRES (Lily BILGER, Guy SOMME)

1 ABSTENTION Anne PISTEN

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme

Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-126-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.26 DESIGNATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE

Vu le Code de l'environnement, notamment ses dispositions relatives à l'organisation de la chasse ;

Vu les textes en vigueur relatifs à la gestion cynégétique et à la participation des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de constituer une Commission Communale de la Chasse afin d'assurer une gestion équilibrée de la faune sauvage et des activités cynégétiques sur le territoire de la commune ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les membres composant ladite commission ;

La commission communale de la chasse joue un rôle clé dans :

- **L'organisation et la régulation de la chasse** sur le territoire communal, en lien avec les fédérations départementales des chasseurs.
- **L'élaboration des plans de chasse** et la gestion des espèces, en collaboration avec les acteurs locaux.
- **La prévention des conflits** liés à la chasse (sécurité, respect des propriétés privées, etc.).
- **La concertation** avec les autres usagers de la nature (agriculteurs, promeneurs, etc.).

La composition de la commission :

- Le Maire, président
- 1 membre titulaire
- 1 membre suppléant

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-126-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme délégués qui représenteront la commune au sein de la commission consultative communale de la chasse :
 - ✓ Alexandre SCHNEPP, titulaire
 - ✓ Philippe GUTH, suppléant

Adopté à 14 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Guy SOMME)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-127-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.27 – DESIGNATION D'UN REFERENT PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

Considérant que le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est un document opérationnel qui organise, à l'échelle communale, la gestion des situations de crise (catastrophes naturelles, risques technologiques, événements sanitaires), en prévoyant les mesures de protection et d'information de la population,

Considérant que le **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)** vise à coordonner les moyens et les actions des 33 communes de l'Eurométropole au niveau intercommunal afin de renforcer la gestion des crises majeures et la solidarité territoriale,

Considérant qu'il convient de désigner un référent chargé du suivi, de la mise à jour et de la coordination des actions relatives au PCS et au PICS,

Il est proposé de désigner un élu en qualité de référent communal pour le Plan communal de Sauvegarde (PCS) et le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Le référent sera chargé notamment :

- De la mise à jour régulière du PCS,
- De la coordination avec les services intercommunaux dans le cadre du PICS et participation aux réunion du réseau
- De l'organisation d'exercices et de formations,
- De la diffusion des consignes de sécurité auprès de la population,
- Du suivi des dispositifs de gestion de crise.

067-216701193-20260414-2026-127-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception en préfecture : 15/04/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme référent PCS/PICS : Thierry GANGLOFF

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



**EXTRAIT du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-128-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

SÉANCE du MARDI 14 AVRIL 2026
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.28 DESIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE L'EMS (CLECT)

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, une Commission consultative d'évaluation des transferts de charges (CLECT) doit être créée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, à la majorité qualifiée des 2/3.

Cette commission est chargée d'évaluer les transferts de charges à chaque transfert de compétence. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes membres, à raison d'un membre titulaire par commune et d'un membre suppléant.

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des impôts, les membres titulaires et suppléants de la CLECT sont nommés par le conseil métropolitain après désignation par les communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** les membres suivants qui représenteront la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées de l'EMS
 - ✓ Julien BORNERT, titulaire
 - ✓ Philippe GUTH, suppléant

Adopté à 14 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Guy SOMME)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-129-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.29 DESIGNATION DES MEMBRES AU COMITE DES FETES

Conformément aux statuts du Comité des Fêtes de la commune et à l'objectif de renforcer la participation des élus municipaux aux activités culturelles et festives, le conseil municipal est appelé à désigner trois conseillers pour siéger au sein de ce comité.

Il est également proposé au conseil municipal de signer une convention de partenariat avec le comité des fêtes afin de définir les modalités d'organisation du marché de Noël, les engagements respectifs des parties ainsi que les conditions matérielles et financières.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** les membres suivants qui siégeront au sein du comité des fêtes
 - ✓ Valentin SCHOPP
 - ✓ Thierry GANGLOFF
 - ✓ Julie RAYMOND
- **DECIDE** de signer la convention de partenariat avec le comité des fêtes

Adopté à 14 VOIX POUR
1 ABSTENTION (Guy SOMME)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-130-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.30 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux finances communales,

Vu l'avis de la commission des finances du 12 mars 2026

Vu la présentation du budget primitif 2026 lors de la réunion plénière du conseil municipal du 7 avril 2026

Vu le projet de budget primitif 2026

Considérant que le budget communal est l'acte fondamental de la gestion financière de la collectivité, qui prévoit et autorise, pour une année, l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le BP 2026 de la commune comme suit :

VUE D'ENSEMBLE

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-130-DE
Date de l'adoption : 15/04/2026
Date de l'accusé de réception en préfecture : 15/04/2026

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	2 237 056.72 €	1 236 650 €
RAR	0.00 €	0.00 €
RESULTAT REPORTE 002		1 000 406.72 €
TOTAL SECTION	2 237 056.72 €	2 237 056.72 €

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	1 781 738.98 €	1 958 748.65 €
RAR	201 788 €	45 000 €
SOLDE D'EXECUTION 001	20 221.67	
TOTAL SECTION	2 003 748.65 €	2 003 748.65 €
TOTAL BUDGET	4 240 805.37 €	4 240 805.37 €

Adopté à 12 VOIX POUR dont 2 procurations

1 CONTRE (Guy SOMME)

2 ABSTENTIONS (Anne PISTIEN, Lily BILGER)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-131-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.31 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Par délibération en mars 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

TFPB : 32.64 %

TFPNB : 72.98 %

TH : 17.67 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFPB) : 32.64 % ;
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 72.98 % ;
- Taxe d'Habitation (TH) : 17.67 %

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire

COMMUNE d'ECKWERSHEIM

Arrondissement
de STRASBOURG-CAMPAGNE



Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-132-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTIEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.32 VIREMENT DE CREDIT

Considérant que le virement de crédits est une opération budgétaire permettant de transférer des crédits d'un chapitre (ou d'un article) à un autre, afin d'ajuster les prévisions du budget en cours d'exécution, sans modifier son équilibre global,

Considérant que cette opération n'affecte pas l'équilibre global du budget et permet de réaliser des ajustements sans recourir à une décision modificative votée en Conseil municipal,

Il est proposé au conseil municipal de donner délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- section de fonctionnement : 7,5 % des dépenses réelles de la section ;
- section d'investissement : 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire et le comptable, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision

Adopté à 14 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Guy SOMME)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-133-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.33 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association des donneurs de sang ;

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association jardin de plantage ;

Vu la demande de subvention exceptionnelle de l'association Jeunes Sapeur-Pompiers

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions à :

- L'Association des donneurs de sang – 200 €
- L'Association jardin de plantage – 200 €
- L'association Jeunes sapeurs-pompiers – 300 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'attribution des subventions à :

- ✓ L'Association des donneurs de sang – 200 €
- ✓ L'Association jardin de plantage – 200 €
- ✓ L'association Jeunes sapeurs-pompiers – 300 €

Adopté à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire



COMMUNE d'ECKWERSHEIM

EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
067-216701193-20260414-2026-134-DE
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 13
Procuration : 2
Conseillers votants : 15
Quorum : 8

SÉANCE du **MARDI 14 AVRIL 2026**
A 19 :00

Sous la présidence de M. Julien BORNERT, Maire

Le MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00, en application des arts L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni pour la tenue d'une séance ordinaire, le Conseil Municipal d'Eckwersheim.

Membres présents :

Mrs/Mmes : BILGER Lily, BORNERT Julien, MOURER Isabelle, GUTH Philippe, DECHAUX Annabelle, RAYMOND Julie, ALLAYS Christine, GANGLOFF Thierry, KAUFMANN Vanessa, SCHOPP Valentin, GONCALVES Aurélie, Anne PISTEN, SOMME Guy rejoint la séance au point 7 de l'ordre du jour

Membres absents : SPANO Georges, SCHNEPP Alexandre,

Procurations : SPANO Georges a donné procuration à Isabelle MOURER, SCHNEPP Alexandre a donné procuration à Thierry GANGLOFF

Secrétaire de séance : SCHOPP Valentin

2026.34 CONVENTION DE RECYCLAGE DES VEGETAUX

Dans le cadre de la gestion des espaces verts communaux, la commune produit régulièrement des déchets végétaux.

Afin d'assurer leur traitement dans le respect des normes environnementales, il est proposé de confier leur recyclage à l'entreprise SCEA SCHNEPP.

Une convention de prestation sera établie afin de définir les modalités d'intervention du prestataire ainsi que les engagements respectifs des parties.

Le montant de cette prestation sera fixé à 300 € par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention entre la commune et SCEA SCHNEPP

Adopté à 14 VOIX POUR dont 2 procurations
1 ABSTENTION (Lily BILGER)

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme
Julien BORNERT, Maire